

« La tauromachie, un théâtre symbolique »

3 QUESTIONS Michel Laforcade, directeur général de l'Agence régionale de santé Aquitaine et professeur associé à l'UPPA, a animé hier, à la médiathèque de Pau, une conférence intitulée « Tauromachie, métaphore de la vie », sous l'égide de l'Académie de Béarn.

La posture des anti-corridas vous hérisse-t-elle ?

Je n'aborde pas du tout la question du pour ou du contre. C'est un débat stérile. L'objet, c'est de rappeler qu'en terre béarnaise, la tauromachie est une vieille histoire, un texte de 1469 faisant état de courses de vaches avec spectateurs à Moumour. La corrida donne merveilleusement accès à un théâtre symbolique où l'on purge les passions.

La tauromachie court-elle le risque de l'abolition comme en Catalogne ?

L'aficion demeure vivace mais une petite musique inquiétante se fait de plus en plus entendre. Les rapports entre l'homme et l'animal sont en train de se transformer. La corrida procède du postulat implicite de la civilisation occidentale et de la religion selon lequel l'homme est à mi-chemin entre Dieu et l'animal. Le seul vrai argument des anti-corridas est celui de l'anthropomorphisme. La tauromachie est un hymne à la campagne où l'on n'a jamais confondu statut humain et animal. Et puis si la corrida n'existait pas, la race du



Michel Laforcade. © NICOLAS SABATHIER

taureau de combat disparaîtrait.

Quand avez-vous rejoint les « aficionados » ?

Tout jeune en famille. Il faut préciser que je suis Landais. J'en suis à ma 528^e corrida. Pour les gens du sud, c'est un formidable facteur d'identification et d'appartenance à une terre. Une véritable passion identitaire liée à une tradition culturelle avec toute une filière économique qui lui est adossée. L'universel, c'est le local moins les murs, un mode d'acceptation du monde entier. Ce spectacle collectif permet de vibrer à l'unisson et aussi de partager le silence. Il répond à la question : « C'est quoi être ensemble ? »

RECUEILLI PAR RENÉE MOURGUES

(1) En France, l'art taurin concerne 54 villes et 12 départements (dont les Pyrénées-Atlantiques et les Landes), soit une centaine de corridas/an. Depuis le 22 avril 2011, la tauromachie figure au patrimoine culturel immatériel de la France.